

Les points facilitateurs d'un projet de restauration hydromorphologique d'un cours d'eau : le cas de l'aménagement des 4 seuils transversaux de la Bléone à Digne-les-Bains (04) pour rétablir les transits sédimentaires et piscicoles - Syndicat Mixte Asse Bléone (SMAB)

CONTEXTE

La Bléone, affluent rive gauche de la Durance dans les Alpes-de-Haute-Provence, est une rivière en tresses à fort charriage.

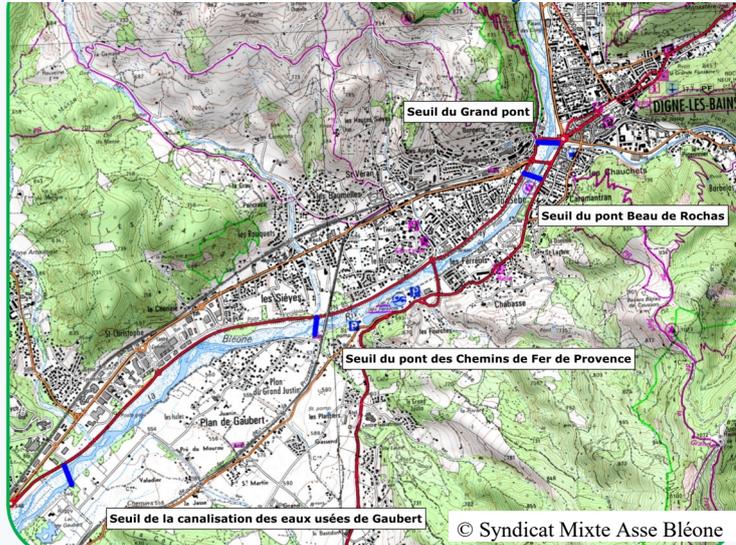
Entre 1970 et 1980, des quantités massives de graviers lui ont été extraites afin de répondre au développement économique de la région. Ces extractions ont fragilisé son lit et ont conduit à un déficit sédimentaire généralisé entre Digne et la Durance. Afin de limiter les conséquences néfastes du creusement du lit quatre seuils transversaux de stabilisation avaient été aménagés dans la traversée de Digne-les-Bains (carte ci-contre).

Puis ces ouvrages ont représenté à leur tour des risques aux regard des inondations et impactaient fortement le fonctionnement du cours d'eau : accumulation de sédiments en amont des seuils augmentant les risques de débordements et déficit en aval aggravant l'érosion des berges, obstacles pour la circulation des espèces dans le cours d'eau, forte dégradation de l'état des ouvrages risquant d'aboutir à une rupture.

Au début des années 2000, la DCE et le SDAGE ont fait évoluer l'aménagement des cours d'eau vers une gestion globale prenant en compte la restauration des milieux.

A partir de 2002 le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone a alors engagé une réflexion pour supprimer les impacts de ces ouvrages. Reprise dans le contrat de rivière élaboré à partir de 2010 elle a nécessité un travail de longue haleine pour appréhender les aspects techniques, financiers, politiques et administratifs.

Les quatre seuils sur la Bléone au niveau de Digne-les-Bains



Ce long travail préalable s'est concrétisé par un début des travaux en 2017, soit 15 ans après la première étude. Les deux ouvrages amont ont été abaissés en 2018 et 2021. Début 2022 le troisième des quatre seuils, celui du Pont des CFP, a été supprimé.

OBJECTIFS

Tendre vers un profil en long ciblé du lit de la Bléone permettant la continuité du transit sédimentaire et la continuité biologique tout en assurant un écoulement des crues satisfaisant mettant le centre-ville en sécurité pour une crue centennale.

DEMARCHE PREALABLE AUX TRAVAUX

Plusieurs études ont été menées à la fois sur la Bléone (5 seuils transversaux et 1 barrage EDF) et sur ses affluents (11 ouvrages) afin d'arrêter le scénario le plus adapté parmi ceux qui étaient proposés pour chacun des ouvrages. Les différentes solutions envisagées prenaient en compte les continuités piscicole (pour des espèces cibles) et sédimentaires, les niveaux d'inondation (études hydrauliques complexes car les fonds de lit étaient différents selon les sites étudiés), la stabilité des infrastructures (digues, ponts) en amont et en aval (besoin de sondage de reconnaissance), les usages proches (AEP et agricoles) ... Le nombre d'ouvrages concernés et les linéaires impactés impliquaient une douzaine de collectivités et autres gestionnaires, des coûts très importants et de nombreuses démarches administratives et réglementaires.

Sur la base des scénarios proposés, le Syndicat a travaillé avec ses financeurs afin de déterminer les aides mobilisables. Une fois les choix techniques et financiers arrêtés une étude stratégique menée par le syndicat a permis de prioriser les interventions sur la base de critères environnementaux (gains sur la faune piscicole et le transit sédimentaire), techniques (état de dégradation des seuils), réglementaires (classement L.214-17-2 en 2013 et ouvrages prioritaires SDAGE) et hydraulique (gain vis-à-vis du risque inondation). Les 4 seuils présents sur la Bléone dans la traversée de Digne-les-Bains ont été jugés prioritaires. Les travaux consistaient en 2 abaisséments partiels (seuils du Grand Pont et du Pont de Rochas) et en 2 arasements complets (seuil du pont des CFP et seuil de la canalisation des eaux usées de Gaubert) avec de nombreuses actions d'accompagnement (réfections de digues sur 3 960 m, reconfiguration d'une prise d'eau agricole, confortement des piles du pont des CFP...).

L'association des services de l'Etat à l'ensemble de ces phases préalables a permis d'anticiper au mieux les nombreuses démarches réglementaires sur un projet qui touchaient de multiples domaines.

ZOOM SUR...

Le montage administratif du projet

La pluralité des maîtres d'ouvrages et gestionnaires (une douzaine) concernés par l'ensemble des travaux à réaliser demandait un montage administratif et financier complexe du projet. Afin de convenir d'un montage cohérent permettant notamment une coordination simplifiée des travaux, le Syndicat Mixte Asse Bléone s'est rapproché d'un juriste. La solution préconisée a permis d'aboutir à un accord de toutes les parties prenantes et à l'établissement de conventions permettant au Syndicat d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux, ce qui a fortement facilité la coordination de ces derniers.

POINTS DE VIGILANCE

L'anticipation est absolument nécessaire pour ce type de projet à long terme, notamment en ce qui concerne :

- le cadrage des aspects administratifs: accord des parties prenantes, conventions...
- la gestion de sa trésorerie au regard du montant important des travaux (mécanisme d'avance remboursable proposé par l'Agence de l'Eau) et du versement des subventions (certains paiements sont rapides, d'autres beaucoup moins...)
- le recrutement du bureau d'étude pour les prospections naturalistes avant travaux
- le recrutement du maître d'œuvre, du coordonnateur environnement, du coordonnateur SPS
- le recrutement des entreprises de travaux notamment au regard des calendriers de réalisation qui doivent prendre en compte les aspects réglementaires (pas d'abattage d'arbres avant le 1er août...)
- la gestion des accès et de l'emplacement des installations de chantier
- l'agrément « digue » du maître d'œuvre si des travaux sont prévus sur des digues
- les points administratifs et réglementaires concernant les travaux (autorisations de voiries, déclaration aux organismes sociaux-code du travail, bruit, poussière...)
- le phasage et l'allotissement des marchés de travaux (impératif si l'on veut faire travailler les PME locales)

Certaines réalisations pouvant prendre du retard sur le planning prévisionnel, il faut aussi être vigilant aux délais de validité des autorisations administratives, pour les ouvrages et pour les travaux, et des subventions.

11/09/2017 - 1er coup de pelle sur le chantier du seuil du Grand Pont



Début 2022 - Arasement du seuil du Pont des CFP



CLES DE REUSSITE

Des échanges permanents avec les services de l'Etat (DDT, OFB, Agence de l'Eau) et ce dès le début du projet afin qu'ils en aient une parfaite connaissance pour choisir ensemble les solutions techniques, administratives et financières les plus appropriées.

Obtenir le soutien des élus. Pour ce projet, les gains hydrauliques ont été déterminants.

Intégrer au projet le monde de la pêche et des associations de protection de l'environnement.

Structure

Syndicat Mixte Asse Bléone (SMAB)

Coût du projet

3.2 millions d'euros

Partenaires financiers

Agence de l'eau RMC /Union Européenne /Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur/Provence Alpes Agglomération

Contact

SMAB/04 92 34 59 15 /contrat.bleone@orange.fr

En savoir plus

- Site web du SMAB: <https://asse.bleone.fr/>
- Les travaux d'arasement du pont des Chemins de Fer (CFP): <https://asse.bleone.fr/bleone/contrat-de-riviere/arasement-complet-du-seuil-du-pont-des-cfp-sur-la-bleone-a-digne-b1-9/>
- Animatrices du RRGMA:
04 42 90 90 53 / c.roehilly@arbe-regionsud.org
04 42 90 90 74 / e.aubert@arbe-regionsud.org

Retrouvez d'autres retours d'expérience : arbe-regionsud.org

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :

